

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 JANVIER 2016
A 20 HEURES**

Présents : Elise ALGRAIN, Géraldine AUTRIQUE, Anne BRINDEAU, Sonia BONÉ, Cécile BONNARD, Marc CARRÉ, Christine CHAMPAGNAT, Jean-Marie CHANDEBOIS, Isabelle CHARRON, Irène CROCHARD, Anick DELÉTANG, Chantal FARDOIT, Pierre-Yves FOSSEY, Benoît GANIVET, Sébastien GARNIER, Emmanuel GAUTIER, Edith GOMES, Nicolas GOURMELON, Eliane JOUBERT, Carole LABICHE-LAVERNE, Sylvain LAINÉ, Mathieu LAMIRAULT, Philippe LAUNAY, Thierry LAURENS, Mathieu LECOURBE, David LECUYER, Laurence LEFEBURE, Claude LEFEVRE, Lydie LE RALLE, Roger PIQUET, Anne REVEL-BERTRAND, Patrick RODHAIN, Marie-Christine SALIN, Michel SURCIN, Martial TIREAU, Séverine YVARD

1/ Election du maire et des adjoints de la commune nouvelle

La séance a été ouverte sous la présidence de Anne REVEL-BERTRAND, doyenne des conseillers municipaux, qui a déclaré les membres du Conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Monsieur Mathieu LAMIRAULT a été élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

Madame Anne REVEL-BERTRAND, doyenne des membres du Conseil municipal à :

- Procéder à l'appel des membres du Conseil municipal

Conseiller	Présent	Absent	Ayant donné procuration à
Elise ALGRAIN	x		
Géraldine AUTRIQUE	x		
Anne BRINDEAU	x		
Sonia BONÉ	x		
Cécile BONNARD	x		
Marc CARRÉ	x		
Christine CHAMPAGNAT			Roger PIQUET
Jean-Marie CHANDEBOIS	x		
Isabelle CHARRON	x		
Irène CROCHARD	x		
Anick DELÉTANG	x		
Chantal FARDOIT	x		
Pierre-Yves FOSSEY	x		
Benoît GANIVET	x		
Sébastien GARNIER	x		
Emmanuel GAUTIER	x		

Edith GOMES	x		
Nicolas GOURMELON	x		
Eliane JOUBERT	x		
Carole LABICHE-LAVERNE			Laurence LEFEBURE
Sylvain LAINÉ	x		
Mathieu LAMIRAUT	x		
Philippe LAUNAY	x		
Thierry LAURENS	x		
Mathieu LECOURBE	x		
David LECUYER			Philippe LAUNAY
Laurence LEFEBURE	x		
Claude LEFEVRE	x		
Lydie LE RALLE	x		
Roger PIQUET	x		
Anne REVEL-BERTRAND	x		
Patrick RODHAIN	x		
Marie-Christine SALIN	x		
Michel SURCIN	x		
Martial TIREAU	x		
Séverine YVARD			Sébastien GARNIER
Total			

Majorité absolue : 18 (Art. L. 2121-17 du CGCT)

- Dénombre 32 conseillers municipaux présents et 4 représentés et constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie.
- Invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.
- Rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.
- Désigne 2 assesseurs :
 - Mathieu LECOURBE
 - Anne BRINDEAU
- Demande qui souhaite se présenter en tant que maire. Patrick RODHAIN se porte candidat.
- Redemande s'il y a d'autres personnes qui souhaitent se présenter. Aucune autre personne ne se présente.

<p>A l'appel de leur nom, les conseillers municipaux vont voter. Le Président vérifie (sans toucher) que le conseiller ne dépose qu'une seule enveloppe dans l'urne. Le conseiller émarge. Le nombre de conseiller refusant de voter est enregistré.</p>

Dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	36
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (at. L.66 du code électoral) :	1
Nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue :	19
A obtenu : Patrick RODHAIN	34 voix
A obtenu : Roger PIQUET	1 voix

Monsieur Patrick RODHAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Patrick RODHAIN invite les conseillers municipaux à procéder à l'élection des Adjoints

- Rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 11 adjoints au maire au maximum

Monsieur GANIVET demande si le nombre maximum d'adjoints est de 10 ou de 11 (30% de 36 faisant 10,8) et il lui a été répondu que c'était bien 11.

- Propose aux membres du Conseil municipal de fixer à 11 le nombre des adjoints au maire de la commune permettant ainsi le respect de la parité (procède au vote).

Adopté à l'unanimité

- Rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité. Il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).
- Laisse un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.
- Constate que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.

1^{er} tour :

Nom de la liste	Adjoints	Nombre de suffrages obtenus
Sébastien GARNIER	- Sébastien GARNIER - Claude LEFEVRE - Marc CARRÉ - Isabelle CHARRON - Roger PIQUET - Séverine YVARD - Philippe LAUNAY - Marie-Christine SALIN	33

	- Thierry LAURENS - Anick DELETANG - Anne REVEL-BERTRAND	
--	---	--

Benoît GANIVET indique que Séverine YVARD n'est plus conseillère municipale, Patrick RODHAIN lui indique qu'elle n'a pas encore donné sa démission et est toujours considérée conseillère municipale. Benoît GANIVET s'interroge sur la pertinence de l'élire sur 10 jours.

Dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	36
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (at. L.66 du code électoral) :	3
Nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue :	19

A obtenu : Liste de: Sébastien GARNIER 33 voix

La liste de Sébastien GARNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Sébastien GARNIER, Claude LEFEVRE, Marc CARRÉ, Isabelle CHARRON, Roger PIQUET, Séverine YVARD, Philippe LAUNAY, Marie-Christine SALIN, Thierry LAURENS, Anick DELÉTANG et Anne REVEL-BERTRAND ont été proclamés adjoints dans l'ordre de la liste et immédiatement installés.

2/ Indemnités du maire et des adjoints

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que conformément aux articles L.2123-23 et L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'indemnité du maire et des adjoints ne doit pas excéder un certain taux de l'indice brut 1015. Ce taux varie selon la population de la commune. Celle de Rémalard en Perche est comprise entre 1.000 et 3.499 habitants.

Aussi, il est proposé de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2016, le montant des indemnités des élus comme suit :

Fonctions	Maximum prévu par la loi		Proposé	
	Taux	Indemnité mensuelle brute	Taux	Indemnité mensuelle brute
Maire	43,00 %	1.634,63 €	43,00 %	1.634,63 €

Adopté (1 contre : Benoît GANIVET)

Fonctions	Maximum prévu par la loi		Proposé	
	Taux	Indemnité mensuelle brute	Taux	Indemnité mensuelle brute
1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Adjoints	16,50 %	627,24 €	16,50 %	627,24 €

Adopté (1 abstention : Benoît GANIVET)

Fonctions	Maximum prévu par la loi		Proposé	
	Taux	Indemnité mensuelle brute	Taux	Indemnité mensuelle brute
du 4 ^{ème} au 11 ^{ème} Adjoints			13,25 %	503,70 €

Adopté (2 abstentions : Benoît GANIVET et Eliane JOUBERT)

3/ Composition des commissions

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un tableau a été envoyé à l'ensemble des conseillers pour mettre en place les différentes commissions de travail. Il est proposé aux membres du Conseil municipal de former le tableau des commissions comme suit :

Commissions	Référents	Membres
Finances	Patrick RODHAIN Séverine YVARD	Benoit GANIVET Eliane JOUBERT Thierry LAURENS Isabelle CHARRON Jean-Marie CHANDEBOIS Mathieu LAMIRAULT Sébastien GARNIER Anne BRINDEAU Claude LEFEVRE
Ressources humaines	Patrick RODHAIN Séverine YVARD	Géraldine AUTRIQUE Sonia BONÉ Benoit GANIVET Irène CROCHARD Thierry LAURENS Sébastien GARNIER
Services techniques (suivi des travaux effectués en interne, gestion du matériel et du planning)	Sébastien GARNIER Marc CARRÉ Philippe LAUNAY	Benoit GANIVET Pierre-Yves FOSSEY Thierry LAURENS Michel SURCIN Sylvain LAINÉ Emmanuel GAUTIER
Travaux / circulation (suivi des travaux réalisés par des entreprises)	Sébastien GARNIER Marc CARRÉ Philippe LAUNAY	Géraldine AUTRIQUE Benoit GANIVET Eliane JOUBERT Thierry LAURENS Anick DELETANG Jean-Marie CHANDEBOIS Martial TIREAU
Appel d'offres (marchés publics)	Sébastien GARNIER Marc CARRÉ Philippe LAUNAY	Benoit GANIVET Martial TIREAU Mathieu LECOURBE

Sports et vie associative / gestion des salles	Thierry LAURENS	Anne REVEL Mathieu LAMIRAULT Benoit GANIVET Chantal FARDOIT Nicolas GOURMELON Emmanuel GAUTIER Edith GOMES
Cantine	Isabelle CHARRON Thierry LAURENS	Sonia BONÉ Lydie LE RALLE Benoit GANIVET Cécile BONNARD Marie-Christine SALIN Anne BRINDEAU Géraldine AUTRIQUE
Culture / tourisme et patrimoine	Anick DELÉTANG Anne REVEL Marie-Christine SALIN	Thierry LAURENS Mathieu LAMIRAULT Géraldine AUTRIQUE Lydie LE RALLE Benoit GANIVET Elise ALGRAIN Thierry LAURENS Claude LEFEVRE Anne BRINDEAU Nicolas GOURMELON
Communication	Claude LEFEVRE	Mathieu LAMIRAULT Géraldine AUTRIQUE Anne REVEL Benoit GANIVET Nicolas GOURMELON Sonia BONÉ Elise ALGRAIN Sébastien GARNIER Laurence LEFEBURE
Cimetières	Roger PIQUET Marc CARRÉ	Mathieu LAMIRAULT Benoit GANIVET Laurence LEFÉBURE Chantal FARDOIT Mathieu LECOURBE

Eau et assainissement	Roger PIQUET	Benoit GANIVET Philippe LAUNAY Sébastien GARNIER Marc CARRÉ Anne BRINDEAU Jean-Marie CHANDEBOIS Mathieu LECOURBE Claude LEFEBRE Sylvain LAINÉ
Fleurissement	Isabelle CHARRON	Sonia BONÉ Benoit GANIVET Irène CROCHARD Eliane JOUBERT Mathieu LECOURBE Michel SURCIN Anick DELETANG Marie-Christine SALIN
Fêtes foires et marchés Commerces / artisanats	Thierry LAURENS	Mathieu LAMIRAULT Benoit GANIVET Elise ALGRAIN Mathieu LECOURBE Thierry LAURENS Isabelle CHARRON Michel SURCIN Chantal FARDOIT Anick DELETANG Sylvain LAINÉ
Voirie rurale	Philippe LAUNAY	Benoit GANIVET Cécile BONNARD Pierre-Yves FOSSEY Roger PIQUET Jean-Marie CHANDEBOIS Marc CARRÉ Emmanuel GAUTIER
Camping	Thierry LAURENS	Isabelle CHARRON Sébastien GARNIER Marc CARRÉ Géraldine AUTRIQUE Benoit GANIVET

		Pierre-Yves FOSSEY
CCAS/affaires sociales	Isabelle CHARRON	Benoit GANIVET Thierry LAURENS Isabelle CHARRON Cécile BONNARD Edith GOMES Géraldine AUTRIQUE Marc CARRÉ Mathieu LAMIRAULT Marie-Christine SALIN
Loi Sapin	Roger PIQUET	Benoit GANIVET Sébastien GARNIER Marc CARRÉ

4/ Communications et questions diverses

- Les réunions de conseil municipal auront lieu à la salle des fêtes de Rémalard
- Les vœux du maire auront lieu samedi 16 janvier, à 18 heures

*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 32.